se célébrait dans les familles, par des dîners. Au programme encore des sorties en ville de la Musique municipale et de l'Union des Trompettes, une sortie du parti ouvrier se rendant au cimetière pour manifester au pied du monument des soldats morts pour le pays et sur les tombes des victimes du travail.

UN DEPART SUPPLEMENTAIRE DES TRAMWAYS. — *Une mesure utile.* — Un certain nombre d'ouvriers wattrelosiens travaillant à l'usine Georges Masurel-Leclercq, rue de Mouvaux, à Roubaix, avaient demandé à M. le Maire de Wattrelos d'intervenir auprès de la Compagnie des tramways pour qu'un départ eût lieu à six heures, de la place de Wattrelos, jusqu'à leur usine.

La Compagnie des tramways vient de leur accorder satisfaction pour répondre au désir et aux démarches de M. le docteur Lepiat. Un tramway supplémentaire partant de la place de Wattrelos à six heures du matin ira jusqu'au pont du chemin de fer de l'Alouette, rue de Mouvaux.

COMMUNICATION. — *Club des Rigolos de la Houzarde.* — Réunion aujourd'hui dimanche, à 2 heures, chez M. Hallumier (dit Grinque), *Au Gauquier.*

Demandez la LESSIVE DU CONGO Brasserie du Jean-Ghislain. (Voir aux annonces). 17946

Faites vos achats Aux Entrepôts du Nord. 17937

TOURCOING

MORT DE M. L'ABBÉ BALOIS, ANCIEN SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE BAILLEUL. — M. l'abbé Auguste Balois, ancien supérieur du collège de Bailleul (France), est mort vendredi matin, dans l'établissement de l'Institut Saint-Charles, boulevard de Grœninghe, à Courtrai, qui, on le sait, est une maison de retraite pour les ecclésiastiques.

M. Balois était âgé de 47 ans. Originaire de Tourcoing, il fit ses études au Collège du Sacré-Cœur en cette ville, et les termina au grand séminaire de Cambrai. Il devint professeur au collège de Tourcoing. Lorsque le collège de Bailleul cessa d'être universitaire pour devenir libre, M. l'abbé Balois fut désigné pour diriger cet établissement en remplacement de M. l'abbé Prouvost. A son arrivée, le collège était vide, les élèves avaient été licenciés depuis six mois. Le nouveau directeur se mit à l'œuvre et reforma la maison d'éducation qui devint par la suite très florissante.

Au bout de dix années (c'était en 1887), sa santé chancelante, l'obligea à abandonner l'enseignement. Après avoir cherché le repos sous différents climats de l'Europe, il était venu se fixer provisoirement à Courtrai, auprès d'un de ses oncles, dans la maison de retraite du boulevard de Grœninghe, espérant bientôt retourner dans sa famille à Tourcoing. Mais son état empira. Avec une grande résignation, il supporta les douleurs d'une maladie qui ne pardonne pas et s'éteignit doucement vendredi matin.

D'un caractère énergique, d'une volonté forte, M. l'abbé Balois avait une intelligence très nette. Educateur émérite, il a laissé parmi ses anciens élèves le souvenir d'un homme distingué et savant. La municipalité de Bailleul, dont il possédait toute la sympathie, apprendra avec tristesse sa mort.

Un service religieux sera célébré lundi matin, dans la chapelle de l'Institut Saint-Charles, de Courtrai; et les obsèques auront lieu mardi matin, à 9 heures et demie, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing.

FUNÉRAILLES D'UNE RELIGIEUSE. — Samedi matin, à huit heures et demie, ont eu lieu en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de Mme Marie Lechat, en religion Sœur Sainte-Marie de St-Joseph, religieuse auxiliatrice du Purgatoire, décédée à l'âge de 46 ans, au couvent de la rue d'Austerlitz. M. l'abbé Ducoulombier, curé, a officié. A ces funérailles, assistaient un grand nombre de religieuses, religieux et ecclésiastiques.

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES. — En sa réunion du 12 novembre, le groupe a discuté la question sociale annoncée comme ordre du jour. Il a tout d'abord défini ce qu'est cette question et s'est attaché principalement au paragraphe 1er qui traite de la moralité.

Ensuite, il a pris en considération l'idée d'organiser un Congrès ouvrier auquel seraient invités les différents groupements d'études sociales et professionnels de la région du Nord.

Dans la prochaine réunion, il sera établi un questionnaire que l'on fera parvenir aux différents groupes existant. Ordre du jour du mercredi 19 novembre : « La question sociale, ses causes politiques et économiques ; questionnaire à établir en vue du prochain Congrès. »

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGÈRE. — Pendant la dernière semaine écoulée il est arrivé à Tourcoing : Huit hommes, cinq femmes et treize enfants de nationalité étrangère. Par contre, il est parti de Tourcoing : Cinq hommes, quatre femmes et cinq enfants.

TRAMWAYS, TRAINS OUVRIERS. — UNIFICATION DE L'HEURE. — Nous recevons la communication suivante :

« Un certain nombre d'ouvriers ayant manifesté le désir de voir continuer, pendant la saison d'hiver, la mise en circulation d'un train partant le matin de Tourcoing, vers Roubaix, la Compagnie des Tramways, sur la demande de l'Administration municipale, consent à faire partir, à titre provisoire et d'essai, à dater de lundi prochain 17 novembre, un train ouvrier *de la place de Tourcoing à la place de Roubaix, tous les jours, à 6 heures 30 du matin.*

» A ce sujet, nous rappelons que les horloges publiques de Tourcoing, mises d'accord avec celles de Roubaix, donneront aussi à partir de lundi matin, l'heure légale, c'est-à-dire l'heure de Paris.

» Comme c'est sur cette heure que les industriels doivent régler les horloges de leurs établissements, on évitera ainsi, aux patrons comme aux ouvriers, les ennuis que pouvait causer la différence d'heure. »

UN OUVRIER DE FILATURE GRIÈVEMENT BLESSÉ. — Un cardeur de la Maison Scalabre-Delcour, Louis Wilfart, âgé de 47 ans, demeurant rue Parmentier, 5, a été victime d'un accident grave. Il a eu la main droite prise entre la chaîne et l'engrenage conducteur d'un métier. M. le docteur Cattteau a constaté une fracture du médius et une plaie au pouce. Après un premier pansement le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

UNE JAMBE FRACTURÉE. — Un ouvrier démolisseur, Jules Marcelier, âgé de 27 ans, demeurant au Pont-Rompu, n° 15, était occupé à la démolition de l'usine de M. Jacquart, à la Croix-Rouge, lorsqu'un bloc de briques vint à tomber et lui fractura la cuisse gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Delegrange, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Samedi soir, un employé du Service des Eaux s'est présenté au poste central de police, déclarant avoir été assailli au Pied-de-Bœuf, par trois hommes qu'il n'a pu reconnaître. Ils lui ont porté des coups à la figure et à la tête et l'ont ensuite jeté dans un fossé. Heureusement, ses blessures sont sans gravité. Le blessé, M. Ernest Bossut, âgé de 41 ans, a été invité à déposer une plainte entre les mains de M. le Commissaire de police de Roncq.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — A la messe qui sera célébrée, dimanche matin, à onze heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, la fanfare *Les Amis-Réunis* exécutera les morceaux suivants : 1° *Reine des Prés*, ouverture ; 2° *Elévation ;* 3° *La Printanière*, Canivez.

LES CONTRAVENTIONS. — Un procès-verbal pour tapage injurieux et violences légères a été rédigé à la charge de Cyrille Caudelier, âgé de 31 ans, homme de peine, demeurant rue de Gand, cour Rousseaux.

ACTE DE PROBITE. — Un écolier, Martin Dejonghe, âgé de 12 ans, demeurant rue de Menin, 76, a trouvé un porte-monnaie contenant une faible somme d'argent. Il a déposé sa trouvaille au bureau central de police.

« UNION ÉCONOMIQUE DE TOURCOING » pour la vente par abonnement. — Nous apprenons que cette Société fonctionnera prochainement pour le plus grand bien des commerçants et des consommateurs de notre ville.

A cet effet, une réunion privée des adhérents aura lieu demain, lundi 17 novembre, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Cygne, Grande-Place (Salle au fond de la cour, à gauche, 1er étage). Avant cette réunion et à partir de 7 heures, la Commission recevra les adhésions des commerçants retardataires. 17904

CHAUSSURES d'hiver. — **La Maison DEBRABANT, 22, RUE DE TOURNAI, se recommande par son grand choix et la modicité de ses prix.** 16088

A L'OCCASION DES FÊTES Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, etc., grand choix de cadeaux : maroquinerie, albums, sacs de Dames, porte-monnaie, etc., vases, coffrets, objets de luxe et de piété à la Librairie du Broutteux, Jules Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques, Tourcoing. 17818

Oscar Couvreur, *tailleur, 26, Grande-Place Tourcoing.* Spéc. de jaquettes et costumes tailleur sur mesure. Confections pour hommes. Confections pour dames.

Soldes, tissus d'ameublement, 50, rue de Paris.

12 portraits soignés 5 francs avec prime; 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing.

MOUVAUX

LA VARIOLE. — Le Maire de Mouvaux informe ses administrés qu'un service de vaccination et de revaccination aura lieu tous les jours de la semaine prochaine, de deux à trois heures de l'après-midi, à la Mairie. Indépendamment de ce service et à la même heure, M. Vincent fils se tiendra à la disposition des personnes qui voudront bien s'adresser à lui pour se faire revacciner.

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
Représentant : **Hughe**, 40, rue Makellerie, Tourcoing.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LA SAINTE CÉCILE

A ROUBAIX. — La fanfare catholique *La Liberté* donnera aujourd'hui dimanche, son audition de Sainte-Cécile en l'église Notre-Dame, pendant la messe de onze heures et demie. Elle interprètera sous la haute direction de son chef, M. Duhamel, les morceaux suivants : *La Bénédiction des Poignards*, par Meyerbeer ; *Les Guerriers Francs* (marche triomphale), par Borrel. A cette occasion la messe sera dite à l'intention des membres honoraires de la société.

A WATTRELOS. — La chorale Saint-Maclou fêtera la Ste Cécile aujourd'hui dimanche. Elle exécutera à la grand'messe, sous la direction de son chef, M. Jules Deflandre, la messe de Bartholomeus. Les soli seront exécutés par MM. Eloi Lerouge, Jules Deflandre, et Albert Stélandre. Le lendemain lundi aura lieu le banquet chez M. Henri Destailleurs, à sept heures du soir.

A WATTRELOS. — La *Philharmonique du Crétinier* fêtera la Sainte-Cécile le dimanche 16 novembre. Elle exécutera les morceaux suivants en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à la messe de dix heures et demie : 1° *Le Volontaire*, pas redoublé, par M. Horn ; 2° *La Pervenche*, ouverture, V. Mailly ; 3° *Cavalleria Rusticana*, andante, Mascagni ; 4° *La Cour d'Amour*, fantaisie, L. Reynaud. Le banquet aura lieu à quatre heures de l'après-midi, et sera suivi d'un bal pour les sociétaires et leurs familles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Chapelle des Carmélites.* — Dimanche 16, à cinq heures, réunion des Associés de l'Archiconfrérie du Saint Enfant Jésus de Prague. Salut solennel et sermon.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Baudrin, maire de Wanquetin, décédé après une longue et douloureuse maladie.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. — Téléphone 748. 16472

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JACQUART-GABREAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clémence-Cécile GABREAU, décédée à Roubaix, le 14 novembre 1902, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 17 courant, à huit heures et demie, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fossés, 47, Roubaix.

Les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul prient les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de leur chère sœur Agathe HÉROUARD, en religion Sœur Vincent, décédée le 13 novembre 1902, âgée de 47 ans, de profession 21 ans, administrée des Sacrements, de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service qui auront lieu à l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 17 courant, à neuf heures. — L'assemblée à la chapelle, rue Pellart, 117.

Les amis et connaissances de la famille SQUEDIN-CATTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eugénie CATTELAIN, décédée à Roubaix, le 15 novembre 1902, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 17 courant, à trois heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Solférino, 20.

Des Messes Anniversaires seront célébrées au maitre-autel de l'église paroissiale de Notre-Dame de Fives le mercredi dix-neuf novembre mil neuf cent deux, pendant toute la matinée, et un Obit Solennel sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Dame Emélie-Esther MALLET, veuve de M. Pierre-Joseph DELEBART, filateur de coton, décédée subitement à Lille-Fives, le 19 novembre mil neuf cent un, à l'âge de quatre-vingts ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 17932

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Aimable-Isidore-Cyrille FORTRIE, ancien Combattant de Crimée, veuf de Dame Juliette-Adèle CARETTE, pieusement décédé à Roubaix, le 13 octobre 1902, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'élgise Saint-Martin, à Croix, le lundi 17 novembre 1902, à onze heures (les Laudes à 10 heures trois quarts), pour le repos de l'âme de Monsieur Louis PLUQUET, ancien maire de Croix, délégué cantonal, officier d'Académie, époux de Dame Apolline LEPERS, décédé à Croix, le 14 octobre 1902, à l'âge de 66 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de Madame Veuve Anselme DELANGHE, née Antoinette Rosalie PRAET, pieusement décédée à Roubaix, le 14 octobre 1902, dans sa 93e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Angélique-Philomène SCHELLENS, épouse de M. Gérard BENIEST, décédé à Roubaix, le 14 octobre 1902, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Germaine GHISLAIN, décédée à Roubaix, le 17 octobre 1902, dans sa vingt-cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri DELATTRE, président d'honneur de la Corporation des Maîtres-Peintres de Roubaix, veuf de Dame Clémence PULLY, décédé à Roubaix, le 16 octobre 1902, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave KRABANSKY, artiste-peintre, Officier d'Académie, Officier de l'Ordre du Nicham Iftikhar, Membre du Jury de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, Membre de la Commission de la Société Artistique du Nord, Membre de la Commission du Musée de Peinture et Gravure de Lille, Membre de la Commission administrative de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, veuf de Dame Louise FOURLINNIE, décédé à Paris, le 25 septembre 1902, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 17 novembre 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Philippe-Joseph WATTINNE, membre de la Chambre de Commerce, conseiller municipal de Forest, veuf de Dame Clémence WATINE, pieusement décédé à Paris, le 18 novembre 1901, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le lundi 17 novembre 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph PARET, époux de Dame Louise ELLEBOODE, décédé à Croix, le 23 septembre 1902, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 15 novembre

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Le drame de la rue de l'Espérance à Tourcoing

Le Tribunal correctionnel a jugé à l'audience de samedi cette affaire qui, dans le quartier de la Croix-Rouge, avait soulevé une vive émotion. L'inculpé est un nommé Henri Poteau, âgé de 38 ans, ouvrier fileur à la filature de laines de M. Robbe, rue d'Avesnes, et demeurant rue de l'Espérance, à Tourcoing. Depuis longtemps, cet homme avait des soupçons sur son logeur, Charles Dhaene, teinturier, qu'il accusait d'entretenir des relations coupables avec sa femme, Pauline Depraeter. Dhaene habitait chez lui depuis 6 à 7 mois et il ne pouvait arriver à le faire partir. Le samedi 18 octobre, vers cinq heures du matin, Poteau fit semblant de partir au travail comme d'habitude, — il raconte cela lui-même à l'audience, — mais, au lieu de partir, il se cacha dans le quartier : il aperçut alors ses enfants qui sortaient ; la porte fut soigneusement fermée à la clinche. Poteau entra et trouva dans la même pièce Dhaene et sa femme ; il déchargea alors sur son logeur cinq coups de revolver, puis partit se constituer prisonnier. M. Spéneux, commissaire de police, fournit des renseignements très précis sur cette affaire. Dhaene fut blessé à la poitrine et à la tête ; des deux balles qui ont pénétré dans le crâne, une seule a pu être retirée ; l'autre est encore dans la cervelle et les médecins n'ont pu la déloger. Le blessé n'est sorti de l'hôpital que depuis huit jours. M. Spéneux déclare que la conduite de Poteau est excellente ; c'est un bon père de famille et un bon ouvrier qui travaille très régulièrement. Sa femme « porte les culottes » ; sa conduite n'est pas bonne et ses relations coupables avec Dhaene sont connues de tout le monde dans le quartier. Quand on a emmené Dhaene à l'hôpital, elle lui a crié : « Va, on te soignera bien et tu reviendras bientôt. Mais mon mari, il ne rentrera pas chez nous ! » Dhaene est aussi connu comme très violent. A l'audience, Charles Dhaene nie énergiquement ce qu'on lui reproche. « Poteau, déclare-t-il, est entré tout à coup ; aussitôt il a crié : « Tiens ! j't'ai ! » et il a tiré. » Dhaene a retiré lui-même de sa poitrine la balle qui y avait pénétré. Il se sauva bien vite. Trois témoins, Mme Clémence Prouvost, femme Michelly ; Mme Marie Deglory, femme Delannoy, et M. Louis Depraeter (beau-frère du prévenu), confirment la note donnée par M. Spéneux. Devant ces dépositions, M. Carré de Maltberg, substitut, se lève, pour requérir une peine très atténuée et s'associe à la demande d'indigence présentée par Me Santerne, avocat du prévenu. Poteau est condamné en cinquante francs d'amende, avec application de la loi Bérenger.

—×—

L'attaque d'un courrier postal à Roubaix

A la même audience venait l'affaire du courrier de Roubaix. Le prévenu, J.-B. Vanlaere, 31 ans, surveillant, rue des Anges, 114, à Roubaix, comparaît en état de détention préventive : il a déjà été condamné, mais il y a longtemps : depuis 1892, on n'a plus rien eu à lui reprocher. Cette affaire se réduit en somme à de minimes proportions ; c'est le fait d'un homme ivre qui avait perdu la notion exacte des choses. Aussi n'y a-t-il pas d'inculpation de vol, mais seulement coups et blessures et ivresse. M. Henri Vantroyen, courrier des postes, demeurant rue de Blanchemaille, 133, raconte que le 11 novembre, vers neuf heures et demie du soir, il convoyait comme de coutume le sac de dépêches qu'il allait chercher à la Fosse-aux-Chênes. Tout à coup, il fut accosté par cet individu qui, à plusieurs reprises, se jeta sur lui et le renversa, lui portant un coup de poing sur la bouche. Il se dégagea, l'homme le poursuivit et le rattrapa. M. Vantroyen déclare qu'il a bien vu qu'il avait affaire à un homme ivre. Vanlaere s'excuse aussi sur son état d'ivresse. « Je ne me rappelle pas, dit-il, je demande en tout cas mille pardons de ce que j'ai fait. » Il est bien noté d'après la police. Jean Vanlaere s'entend infliger huit jours de prison et cinq francs d'amende.

—×—

UNE AGRESSION RUE JACQUART, A ROUBAIX. — Les inculpés de cette affaire sont trois repris de justice : Jules Pollet, 28 ans, journalier à Roubaix, 22, rue Vaucanson, déjà trois fois condamné pour coups et pour escroquerie, notamment à 6 mois de prison pour coups ; Edouard Impens, 21 ans, fraudeur, route de Mont-à-Leux, à Wattrelos, et Charles Gilbert, 28 ans, acrobate, sans domicile fixe, tous deux également très souvent condamnés. L'agression s'est produite dans la rue Jacquart, le dimanche 19 octobre, dans la soirée. La victime est M. César Lebrun, épetisseur, rue Jacquart, 102. Le Tribunal condamne Edouard Impens à 6 mois d'emprisonnement ; Charles Gilbert et Jules Pollet chacun à 2 mois de la même peine.

UNE AFFAIRE DE COUPS A CYSOING. — Nous avons déjà rendu compte des débats de cette affaire, renvoyée pour supplément d'enquête. La scène remonte à la fin du mois d'août ; le jour où l'on fêtait le retour d'un soldat de Madagascar. Un sapeur-pompier, M. Durot, reçut un coup de couteau au poignet d'un nommé Alphonse Codrieux. 3 mois avec sursis à ce dernier et 60 fr. de dommages-intérêts.

LA FRAUDE PAR LES CHIENS. — Deux jeunes gens de Neuville-en-Ferrain, habitant le quartier de la Vieille-Motte : Augustin Deweer, 26 ans, rattacheur, et Charles Godefroy, 29 ans, tisserand, sont condamnés, pour avoir fait la fraude à l'aide de chiens, le premier à 2 mois de prison et 500 fr. d'amende ; le second à 15 jours et 500 fr. De plus, ils devront payer 100 fr. à la douane pour la valeur des chiens échappés.

UN FILS QUI FRAPPE SA MÈRE. — Henri Eggermont, à Wasquehal, rue Sadi-Carnot, âgé de 13 ans, a frappé sa mère à coups de poing et de pied, même au ventre. Le Tribunal décide qu'il sera détenu dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans 1/2.

LE CHAPITRE DES COUPS. — Spiridion Herbaux, qui, le 25 août, a frappé Julie Boulens, fileuse à Hem, est condamné à huit jours de prison.

— Le 21 septembre, à Tourcoing, Henri Dupret, 32 ans, a porté des coups à Georges Herbaut. Dix jours de prison avec sursis.

— Une rixe s'est produite à Annappes, entre Louis Guédin, 58 ans, journalier, et Désiré Fontaine, 21 ans, scieur de long. Le premier est acquitté ; le second est condamné par défaut à 8 jours de prison.

UN BAL MOUVEMENTÉ. — Un tisserand, Eugène Verbauwède, 20 ans, rue de l'Amiral-Courbet, cité St-Eloi, à Croix, est entré le 21 septembre, dans le bal de Marie Vandenbrouck. Il était ivre et brisa carreaux et orchestrion. Plusieurs danseurs et danseuses furent blessés. Deux mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour coups à Désiré Renard, apprêteur, rue de Leers, à Wattrelos, le 7 septembre, 50 francs d'amende à Louis Thieffry ; Aimé Thieffry, qui était poursuivi en même temps que son frère, est acquitté. — 15 jours à Désiré Mullier, et à J.-B. Duponchel, pour mendicité en réunion. — François Gressier, journalier à Roubaix, mendicité le 4 novembre et ivresse, 15 jours de prison et 5 fr. d'amende. — Jules Dumortier, trieur de déchets, rue de Fontenoy à Roubaix, ivresse en récidive correctionnelle, 3 jours et 16 francs.

LA CONFIANCE
Brasserie-Malterie, Entrepôt de Vins et Spiritueux
73, rue Ma Campagne, Roubaix

est la Société coopérative la plus importante de toute la région, et, de ce fait, celle qui réalise les plus beaux bénéfices.

Elle compte actuellement 1229 adhérents effectifs ; elle fait une remise immédiate de 28 %, soit 7,95, à la rondelle de bière première qualité, le complément étant remis lors de l'inventaire.

Le dividende de 1902, non compris l'intérêt à 5 %, sera supérieur à 10 francs par action.

Les actions ne sont cotées que 200 francs ; elles peuvent être payées au moyen des bénéfices et par la vente des neuf actions de travail qui y sont attachées.

Ces actions de travail, d'une valeur de 20 francs chacune, sont remises immédiatement à l'actionnaire, SANS QU'IL AIT RIEN A VERSER, de sorte que, lorsqu'il a vendu ses neuf actions de travail, son action de 200 fr. ne lui coûte en réalité que vingt francs !

S'adresser au siège social :

73, rue Ma Campagne, ROUBAIX

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — UNE AUDITION MUSICALE CHEZ M. HENRY VAILLANT. — L'audition musicale, qui a eu lieu, samedi, chez notre distingué professeur, M. H. Vaillant, mérite d'être signalée. Le programme comportait des œuvres des deux éminents directeurs des Conservatoires de Roubaix et Lille, MM. J. Koszul et E. Ratez, brillamment interprétées par Mme Masurel-Vion, Mlle Hortense Duprez, cantatrices ; MM. Victor Seiglet, Albert Duhamel, violonistes ; Maurice Darcq, violoncelliste, et le maître de la maison, qui avait tenu à rendre un juste témoignage aux œuvres très appréciées de ses confrères.

Il serait à souhaiter que de semblables auditions fussent plus fréquentes et nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative.

La séance a commencé par deux ravissants chœurs, finement détaillés par un groupe de dames. Nous avons particulièrement remarqué *Extase*, de M. Koszul, et le *Poème d'un jour*, de M. Ratez. Mme Masurel-Vion et Mlle Hortense Duprez en ont été les dignes interprètes.

La *Romance* et le *Scherzo* du quintette de M. Koszul, d'une si originale facture, ont fait ressortir ses grandes qualités de compositeur, dont le style impeccable lui assigne à bon droit une place parmi nos meilleurs compositeurs. Il convient de souligner la *Sonate*, pour piano et violon, de M. Ratez, admirablement rendue par MM. V. Seiglet et H. Vaillant. M. Koszul avait ce dernier comme partenaire dans sa *Première Valse*, pour piano à quatre mains. Les deux pianistes l'ont enlevée avec une fougue prestigieuse.

Une œuvre très importante de M. Ratez terminait la séance, le *Quintette en si bémol*, d'une magistrale facture.

En résumé, nous avons assisté à une audition musicale vraiment artistique, qui laissera un charmant souvenir à tous et aux auteurs, dont les œuvres ont obtenu un si vif succès.

—— Le concert offert samedi soir, par l'Association amicale des Anciens élèves de l'Institut Turgot, à la salle Dominique, aux familles de ses membres honoraires et actifs, a obtenu un franc succès. Citons d'abord l'orchestre symphonique qui a exécuté avec une homogénéité remarquable : «Une marche russe» et «Le Merle blanc». Dans l'air exquis de «Philémon et Beaucis», Mlle Fourneau, qui possède une jolie voix, a recueilli les suffrages de la salle entière. M. G. Petit, un violoncelliste de talent, a détaillé «Lamento» et «Simple aveu», deux pages charmantes qui lui ont valu les bravos de l'assistance. M. Louis Dewispelaere, a fait valoir les ressources de sa voix de baryton, dans le «Prologue de Paillasse». Mentionnons encore, M. Robert, qui a joué sur la cithare, deux morceaux merveilleux. Quant à M. Dessauvages, il a bien diverti son monde avec ses pasquilles tourquennoises. La délicieuse opérette : Bonsoir Voisin, a été supérieurement interprétée par Mlle Fourneau, et M. Dewispelaere. C'est Mlle F. Roussel qui accompagnait au piano. Deux magnifiques gerbes de fleurs ont été remises à MMlles Fourneau et Roussel.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — C'est aujourd'hui, dimanche, que la tournée Vaast vient donner en matinée à 3 heures et demie et en soirée à 8 heures 1/4, deux représentations de *Denise*, d'Alexandre Dumas.

Mme Lara jouera le rôle de *Denise* qu'elle remplit ordinairement au théâtre français.

Comme lever de rideau, une charmante comédie de Meilhac et Halévy : l'*Eté de la Saint-Martin.*

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING. — *Direction A. Bourdette.* — Dimanche 16 novembre, à 3 heures, matinée par la troupe du Grand Théâtre de Lille, pour la première fois à Tourcoing, avec le concours de M. Colas, dans le rôle d'Enrique, qu'il a créé aux Bouttes-Parisiens, *Madame la Présidente*, opérette nouvelle en 3 actes, de MM. Ferrier et Germain, musique de M. E. Diet. Le spectacle commencera par *Le Baiser*, comédie en 1 acte et en vers de H. de Banville.

CAFÉ PANDORE. — Tous les dimanches, concert. Aujourd'hui, M. Lecluze, ténor et M. Ch. Dubar, baryton. 17938

BRASSERIE DU NORD. — Tous les soirs, Bernoux, le désopilant comique, dans ses excentricités. Madame Delvan, chanteuse légère. Soirées artistiques. — Plats du soir à 0 fr. 60. Tripes à la mode. Biftecks. Saucisses, etc. Soupers depuis 1 fr. 50. 17919

Salle Dominique
DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1902
GRAND BAL
Prix d'entrée : Cavalier, 1 fr. ; Dame, 0 fr. 50. 17852

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND-THÉATRE HIPPODROME

Matinée à 3 h. 1/2 (Tournées Vast) Soirée à 8 h. 1/4

Dimanche 16 novembre 1902

Deux seules représentations de gala avec le concours de : Madame LARA, sociétaire de la Comédie-Française, et Mlle Louise DAUVILLE, du Vaudeville.

DENISE, *pièce en quatre actes*, d'Alexandre Dumas.

Le spectacle commencera par : **L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN**, *comédie en un acte*, de MM. Meilhac et Halévy.

Prix des places : Fauteuils et Loges, 5 fr. ; Pourtours, 3 fr. ; Prem. Galeries, 2 fr. ; Deuxièmes Gal., 0 fr. 75. 17775

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction Lous Couvreur

Bur. à 5 h. 1/2 *Dimanche* 16 *novembre* 1902 Rid à 6 h.

MARCEL LE VENDÉEN

grand drame historique en cinq actes et sept tableaux

LES 28 JOURS DE CLAIRETTE

opéra-comique en quatre actes

Prix des places ordinaires.

On peut se procurer des cartes à l'avance chez M. Sorris, Buvette du Théâtre. 17808

THEATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Direction : A. BOURDETTE. — *Représentation du dimanche* 16 *novembre.* — Bureau à 4 h. 30 ; rideau à 5 heures. — 1° *Les Deux Gosses*, drame à grand spectacle ; 2° *Carmen*, opéra comique en quatre actes, musique de Bizet.

THEATRE DE TOURNAI. — Dimanche 16. Bur. à 4 heures. Rideau à 4 heures ½. 1, Grand succès du siècle *Les Deux Gosses*, drame en 5 actes et 9 tableaux. 2. *Ordre de l'Empereur*, opéra-comique en 4 actes et 5 tableaux.

Lundi 17 novembre. — Bureau à 6 heures. Rideau 6 heures ½. 1. 2e représentation de l'incomparable *Le Terre-Neuve*, comédie en 3 actes. 2. *Les 28 jours de Clairette*, opérette en 4 actes.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

E. D., Tourcoing. — La loi interdit la vente à la criée de marchandises neuves. Il vous faut une autorisation du Tribunal de commerce et la vente doit s'effectuer par le Commissaire priseur. —— *A. D. G. L.* — Demandez les statuts ; nous ne les connaissons pas. —— *G. R. Croix.* — Cela dépend de l'usage des lieux. Voyez à la Mairie.

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE 1902 — N° 97

LA CHARMEUSE D'ENFANTS

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LES TRAGÉDIES DE L'AMOUR

VII

Le projet des frères Girodias. — *(Suite)*

Les deux ailes en retour constituaient les communs, les logements des serviteurs, les hangars, les écuries, les greniers à coton, les entrepôts pour les récoltes de fruits et de sucre. Des pelouses, des jets d'eau, du gazon toujours vert, des charmilles pleines d'ombre et de parfums, une terrasse bordée de cèdres et de laquelle on découvrait tout un immense horizon de paysage, des scieries, des moulins à broyer le sucre et à peigner le coton, telle était en raccourci l'habitation des Sables-Rouges.

M. de Méricourt, qui était veuf, vivait là avec ses deux jeunes fils.

— Vous serez le bienvenu, avait-il dit à l'exilé lorsque celui-ci lui avait fait le triste récit du drame dont il avait été le héros. Oui, vous avez été bien inspiré, lorsque vous avez pensé à nous... Vous retrouverez auprès de nous, le calme de votre esprit. Vous oublierez un peu, au milieu des préoccupations et des travaux de notre vie active. Cette vie elle-même vous intéressera par sa nouveauté... Pendant ce temps, ceux que vous avez laissés en France et qui vous aiment, vous rendront l'honneur. Et vous rentrerez à Villefort la tête haute, enfin... pour y être heureux.

Horace s'était contenté de répondre, très ému :

— Que Dieu vous entende, et — quelle que soit l'amitié que j'ai pour vous et qui, en toute autre circonstance, me retiendrait plus longtemps près de vous — que ce soit le plus tôt possible, car j'ai grandement souffert et mon âme a besoin de repos.

Il s'était mis tout de suite à l'existence des autres.

Levé avec le jour, il partait à cheval, en compagnie de M. de Méricourt ou de ses fils, et parcourait les plantations, les cultures, les forêts, les paddocks d'élevage, s'occupant de tout, ayant une fièvre de travail qui réussissait parfois, à amortir ce que ses souvenirs avaient de trop aigu, mais qui, pourtant ne domptant pas entièrement ce corps si robuste, laissait l'âme vagabonde rêver de France, quand tombait la nuit.

Et pouvait-il rêver de la France lointaine sans penser à Colette ? Il s'en défendait, pour ne point sentir son courage s'amollir, mais l'image chérie revenait sans cesse peupler son sommeil, et qu'elle était ravissante ! Qu'il était grand, puissant, irrésistible, le charme de ses yeux de jeune fille !

Le soir, avant de se mettre au lit, Horace écrivait presque régulièrement le journal de sa vie et il l'envoyait à Saint-Augustin toutes les fois qu'il savait qu'un bateau en partance allait relier à des stations plus fréquentées ces parages perdus de la péninsule floridienne.

Il comptait les jours que mettrait son premier courrier pour parvenir jusqu'à Clisson.

Et il comptait aussi les jours qui le sépareraient ensuite de la réponse.

Le jour où il aurait dû recevoir des nouvelles de Villefort arriva enfin et un volumineux paquet, renfermant des lettres et des journaux de France, fut remis à M. de Méricourt.

Horace attendait, les mains tendues, pâle, et anxieux.

M. de Méricourt ouvrait le paquet, compulsait, examinait.

— Il n'y a rien pour vous, mon pauvre ami...

— Rien ? dit Horace, dont la voix tremblait.

— Absolument rien !...

Peut-être avait-on reçu ses premières lettres trop tard. Alors, on n'avait pas eu le temps de répondre ! Il chercha des raisons à ce silence, mais les raisons, si bonnes qu'elles fussent, ne le consolaient guère.

Le second courrier arriva.

Et, comme le premier, il ne contenait rien pour M. de Villefort.

— Voilà qui est singulier, dit-il... Que s'est-il passé ?

Il ne pouvait pas se douter que par l'intervention criminelle d'un complice, les Girodias interceptaient toutes ses lettres et qu'à Villefort, jusqu'à la veille du départ du marquis la duchesse avait ignoré la retraite de son fils.

Au moment où la *Némésis* vint s'ancrer dans le Saint-Jean, en face des marais de Diégo, le duc n'avait encore reçu aucune nouvelle des siens.

Le yacht était trop loin des Sables-Rouges pour qu'on se doutât, chez M. de Méricourt, de sa présence.

En outre, il était caché dans une anse tout enveloppée de grands arbres et invisible de l'une comme de l'autre rive.

Les précautions avaient été prises ainsi sur l'ordre des Girodias, car il était évident qu'on se fût ému aux Sables de la présence d'une goélette française dans ces déserts si loin de la patrie, et que M. de Méricourt n'aurait pas manqué, par courtoisie, de venir se mettre à la disposition de ses compatriotes.

Au ranch, on ne se douta de rien.

La *Némésis* avait passé inaperçue pendant une nuit très sombre, et l'anse où elle mouillait se trouvait à plusieurs lieues de l'extrémité même de la propriété de M. de Méricourt.

Autour d'elle, des forêts, des lagunes et des marais.

Cependant il y avait à peine quatre au cinq jours que la goélette était à l'ancre, lorsque M. de Méricourt, en sortant de table, un soir, prit Villefort à part et lui dit :

— Mon cher Horace, je dois vous mettre sur vos gardes comme, du reste, nous nous y mettons nous-mêmes, mes fils et moi...

— On se met sur ses gardes lorsque l'on court un danger...

— Ou bien lorsqu'un danger est possible, alors même qu'on ne le prévoit pas... cela s'appelle de la prudence...

— Expliquez-vous, cher ami.

— Voici... Deux de mes hommes, qui étaient partis à la recherche de chevaux volés, et qui, entre parenthèses, n'ont pas pu mettre la main sur ces chevaux, ont rencontré à quelques milles d'ici trois aventuriers, vauriens de la pire espèce, fort connus dans le pays, et que nous n'avions point revus depuis quelques années.

— Ces aventuriers ?...

— Des métis indiens qui ne vivent que de rapine, de vol et de pillage, et auxquels un assassinat ne fait pas peur... Je les connais, je les ai vus plusieurs fois, tantôt à Jacksonville, tantôt à Saint-Augustin... Ils s'appellent, je crois, Mac-Lee, Tob-Roy et Catlin... Je ne vous apprendrai pas que la police floridienne est si mal faite, qu'on peut considérer qu'elle n'existe pas... Ces vauriens, écumeurs de grande route, vivent donc sur notre territoire en parfaite sécurité.

— Mais qu'ai-je à redouter ? Je ne suis rien, je ne possède rien, et ils ne me connaissent pas. Ils volent par intérêt, et je suppose qu'ils n'assassinent point par plaisir ?

— Toujours est-il que je vous conseille de ne plus sortir que bien armé. Une bonne carabine, portant bien la balle, et un bon revolver sont des instruments qui peuvent rendre parfois d'inappréciables services.

— Soit... pour vous faire plaisir, je suivrai votre conseil.

— Et sortez seul le moins souvent.

M. de Méricourt ne se trompait pas.

Les trois aventuriers étaient dans le pays.

Le gentilhomme, voulant les tenir à l'œil, détacha plusieurs de ses hommes pour les dépister, les suivre, deviner leurs intentions.

Mais au bout de trois jours les hommes revinrent en disant que les métis avaient disparu.

Il avait été impossible de retrouver leurs traces.

— Ma foi, tant mieux, dit M. de Méricourt, j'aime autant qu'ils aillent se faire pendre ailleurs... Néanmoins, veillons !...

Mac-Lee, Toy-Roy et Catlin étaient trop habitués à la vie des bois pour ne pas s'être aperçus tout de suite de la surveillance dont ils étaient l'objet.

Aussitôt ils disparurent.

Mais ils n'étaient pas loin.

(A suivre.) JULES MARY.